

■ La dernière réunion du comité central d'entreprise a été particulièrement tendue **BRIÈRES-LES-SCELLÉS**

## Faurecia: la tension monte



**Jeudi 9 février à 11h: ils étaient plus de 200 salariés de Faurecia, ingénieurs de R&D et représentants d'usines à manifester, alors que la Journée de négociations avec la Direction allait se solder par une pseudo "séquestration" de dirigeants.**

« Ils n'en peuvent plus ! Les salariés de Faurecia, sous le coup d'un plan social annoncé en décembre dernier, sont à bout. Jeudi dernier, après une journée de négociations du comité central d'entreprise (CCE) le ton est monté d'un cran. Dès le matin, ils étaient plus de 200 salariés, ingénieurs du site rejoints par des représentants des usines de Saint-Nicolas-de-Redon (44) et Nompantelize (88) à manifester devant les grilles de Brières-les-Scellés. En fin de journée, n'ayant obtenu « aucune avancée », une partie des salariés a "retenu" trois cadres dirigeants dont le directeur du site essonnien Jean-François Loyau de 18h à 23h.

**« C'était un coup médiatique »**

« Il n'y avait pas de séquestration », selon la Direction. « Nous ne vou-

lions pas être "hors-la-loi" mais seulement instaurer un temps d'échange pour que les salariés puissent exprimer leurs revendications, justifie Jean-Marc Judic, ingénieur et délégué CFDT, le soir même. Ils n'ont pas demandé à partir, mais on a été assez convaincant. S'ils n'avaient pas accepté ce dialogue, il y aurait peut-être eu des débordements que l'on n'aurait pu contenir... ». « C'était surtout un coup médiatique. C'est dommage mais, pour que les médias s'intéressent à nous, il faut aller dans le sensationnel », lâche Emmanuel Pioche, secrétaire général du CCE, représentant CFDT. Et, pour sûr, les médias nationaux étaient au rendez-vous, vu la fréquence des séquestrations de patrons en cette période de licenciements en chaîne.

Après la présentation de leur "plan alternatif", la Direction a revu à la baisse le nombre de licenciements sur le site de Brières, passant de 405 à 360. « Ils ont tout de même pris en compte la préservation de la chaîne des métiers mais nous aurions besoin d'une cinquantaine de personnes supplémentaires pour que le centre R&D tourne et puisse répondre aux futurs marchés. » Concernant les indemnités de départ, négociées dans le cadre de l'ouverture du Livre III, jeudi dernier, les représentants des salariés réclament 20 000 euros par personne, plus cinq mois de salaires et 1250 euros par année d'ancienneté (contre 950 euros proposés par la Direction), pour les salariés employés depuis plus de cinq ans. « On ne veut pas d'un plan social au rabais ! Il faut qu'ils reviennent leur copie », déclame Emmanuel Pioche.

**« Il reste 120 personnes à "faire partir" »**

200 personnes sont déjà parties en congé mobilité depuis le 19 février, avec une prime incitative de 5 000 euros. Des départs volontaires déplorés par Jean-Marc Judic: « Il reste 120 personnes "à faire partir". C'est dur de voir des gens quitter leur poste, résignés, alors que l'on joue la carte collective. L'ambiance est déplorable mais la solidarité est encore là, notamment entre les usines et la R&D, ce qui est nouveau ».

Et ils ne comptent pas en rester là. Mobilisés, ils vont le rester « tous ensemble », scandaient-ils jeudi dernier dans le mégaphone.

**Le plan bientôt examiné par la Justice**

Après avoir manifesté symboliquement devant le siège de Peugeot-Citroën (PSA, qui détient Faurecia à 70%) puis devant celui de leur Direction à Nanterre, à Paris, lundi 6 avril, les Faurecia optent pour la formule offensive. Les représentants CFDT ont décidé de porter l'affaire devant les tribunaux. « Nous allons en référer sur le motif de défauts de procédures du Livre IV et sur le fond, à savoir les justifications économiques du plan qui nous paraissent incohérentes. Nous irons également au Tribunal de grande instance », annonce Emmanuel Pioche. Les salariés reprochent à la Direction de mettre en œuvre de façon anticipée des projets prévus dans le plan de redimensionnement, notamment la délocalisation de certaines activités en Allemagne et en Pologne, alors que la consultation du CCE n'est pas achevée. Les procédures judiciaires seront lancées avant la reprise de la réunion sur le Livre III, suspendue jeudi dernier, le 28 avril. La date et le lieu n'ont cependant pas été confirmés par la Direction qui aurait émis le souhait de poursuivre les négociations au siège de Faurecia, à Nanterre, pour éviter d'éventuels débordements.

■ Olivia Bazenet